# Release note GPA

Juin 2024

Cher conseiller,

P&V travaille en permanence sur la convivialité de GPA et de l'offre de produits. Ainsi, sur base de vos commentaires et réactions, nous avons procédé à une mise à jour de GPA le **week-end dernier** (16 juin 2024), avec quelques **améliorations clés**.

Cette mise à jour se concentre sur la résolution des défauts, l'introduction d'une nouvelle version du produit et l'affichage de plus d'informations concernant les quittances. Vous trouverez dans cette note un bref aperçu des changements les plus importants. Nous vous invitons surtout à découvrir les améliorations lorsque vous naviguerez dans l'application. Pour un aperçu détaillé de l'ensemble des changements de cette mise à jour, vous pouvez consulter cette note détaillée.

Lors des prochaines mises à jour, nous continuerons à faire le maximum pour améliorer la convivialité de la plateforme.

#### Vous avez des questions?

Nous espérons vous avoir suffisamment et clairement informé. Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter L2 GPA via <u>L2Support.GPA@pvgroup.be</u>. Bon à savoir : vous ne pouvez contacter le support L2 GPA que pour les questions relatives aux polices Guidewire. Pour toutes vos autres questions techniques, vous pouvez vous adresser au Helpdesk.

Si vous découvrez de nouveaux incidents dans GPA, n'hésitez pas à contacter la ligne L2 GPA. De cette manière, nous pourrons continuer à suivre tous les incidents afin de rendre votre travail au sein de GPA le plus agréable possible.

Merci d'avance pour votre collaboration.

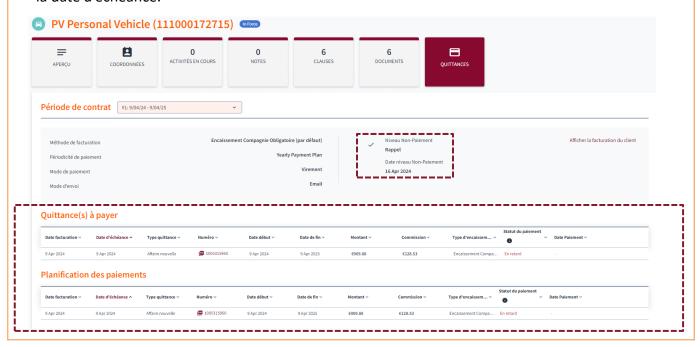


### 1. Améliorations en GPA

#### 1 Quittances

Nous avons pu améliorer certains points clés en termes d'apurement :

- Afin que le niveau de non-paiement soit plus clair, nous avons ajouté le statut au niveau de la police et du client ainsi que la date à partir de laquelle ce statut est entré en vigueur. Pour plus de détails, cliquez sur « Afficher la facturation du client ».
- Nous avons également ajouté des colonnes supplémentaires avec des informations utiles pour l'agent, notamment le type et le mode d'encaissement de la quittance, la date de début et de fin et la date d'échéance.

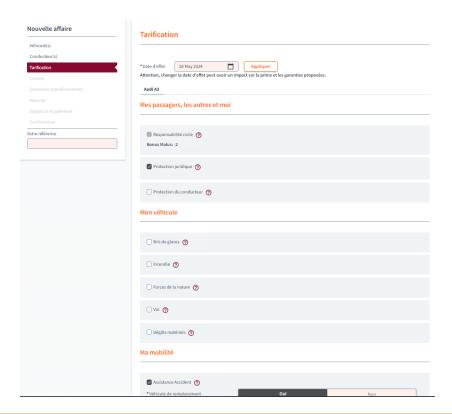




#### 1. Améliorations en GPA

#### 2 Garanties immédiatement visibles et sélectionnables individuellement

Jusqu'à présent, toutes les garanties n'étaient pas visibles dans l'écran des garanties ; elles ne le devenaient que lorsque la garantie dont elles dépendent était sélectionnée. Cela a été adapté, de sorte que toutes les garanties soient immédiatement visibles. Pour les garanties qui sont liées à d'autres garanties, un système permet de les sélectionner ou de les désélectionner automatiquement, en fonction des choix du client.



3



## 2. Indemnités forfaitaires légales en cas de défaut de paiement

1

#### Aperçu des indemnités forfaitaires

Désormais, l'aperçu des indemnités forfaitaires qui peuvent être imputées en cas de défaut de paiement d'une police Non Vie sera mentionné sur toutes les demandes de paiement et les prénotifications SEPA (cf. notre avis du 14 mars 2024 qui informe dans ZAP).

Nous communiquerons à ce sujet de manière transparente avec le client tout au long de la procédure d'encaissement.

#### Défaut de paiement de la prime

En cas de non-paiement de la prime, la compagnie est en droit de réclamer l'indemnité suivante afin de couvrir de manière forfaitaire d'une part, les intérêts de retard de la dette et d'autre part, tous les coûts du recouvrement amiable de la dette impayée :

- 20,00 EUR si le montant restant dû est inférieur ou égal à 150,00 EUR;
- 30,00 EUR si le montant restant dû est compris entre 150,01 et 500,00 EUR;
- 65,00 EUR si le montant restant dû est supérieur à 500,00 EUR.

Ces montants sont susceptibles d'être indexés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour autant qu'un arrêté royal soit pris en ce sens.

